



Volume 14, numéro 2

4^E MUNICIPALITÉ LA PLUS PLEIN AIR DU QUÉBEC

P. 3

FEUX POUR PIÉTONS

P. 6

ESPACE IRONMAN

P. 7

INSCRIPTION ATELIER DE PHOTOGRAPHIE

P. 10

L'Info Mont-Tremblant

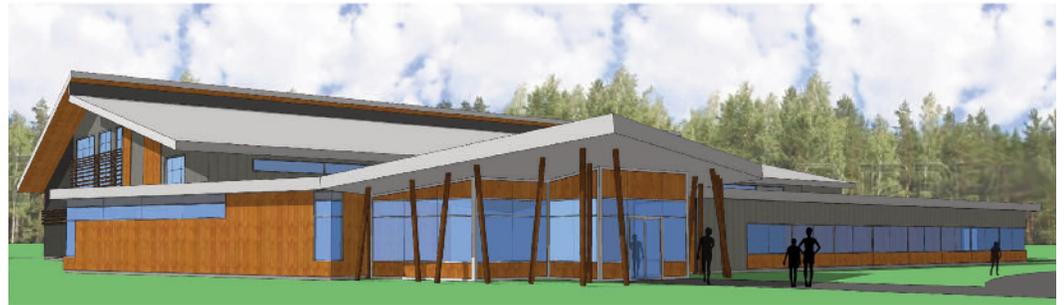
EST IMPRIMÉ SUR DU PAPIER

RECYCLÉ!

COMPLEXE
AQUATIQUE



Ville de
MONT-TREMBLANT



JOURNÉES PORTES OUVERTES DU COMPLEXE AQUATIQUE MONT-TREMBLANT

« Une occasion exceptionnelle pour nos citoyens de se familiariser avec cette nouvelle infrastructure sportive et de découvrir ce lieu enrichissant au point de vue humain, car ce sera l'endroit où toutes les générations se rencontreront. » - Luc Brisebois, maire

LE SAMEDI 22 AOÛT ET LE DIMANCHE 23 AOÛT

les citoyens et citoyennes de la grande région de Mont-Tremblant sont cordialement invités aux journées portes ouvertes du Complexe aquatique Mont-Tremblant.

AU PROGRAMME

Visite guidée et surprises

Le Complexe aquatique Mont-Tremblant est situé au 635, rue Cadieux

IMPORTANT : Sandales de plage obligatoires (gougounes)

HORAIRE

Heure de départ des visites guidées
Samedi 22 août et dimanche 23 août

Avant-midi	Après-midi
9 h	13 h
9 h 30	13 h 30
10 h	14 h
10 h 30	14 h 30
11 h	15 h
11 h 30	15 h 30
	16 h

Une vague de plaisir pour toutes les générations!

MOT DU MAIRE

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Dans la dernière édition de cet *Info Mont-Tremblant*, au mois de mars, je vous informais que nous avions amorcé une réflexion sur la diversification économique.

Ces réflexions sont complétées et nous avons annoncé récemment la mise en place de Développement économique Mont-Tremblant (page 3). D'où six chantiers verront le jour et un coordonnateur sera embauché avec comme objectif ultime d'améliorer la qualité des emplois. Nous souhaitons ardemment des emplois à l'année avec plus de variété.

Nous sommes enfin rendus à la période estivale. Je vous invite à profiter de nos infrastructures récréatives et des nombreuses activités qui se dérouleront sur le territoire. De plus, on le dit souvent, nous avons une belle tradition d'hospitalité, soyons-en fier et continuons à accueillir chaleureusement nos visiteurs.

Depuis plusieurs années, les automobilistes se sont habitués à cohabiter avec les cyclistes sur nos routes. Cette réalité fait partie désormais de notre quotidien grâce aux efforts déployés pour développer cette industrie qu'est le vélo. Que vous soyez cyclistes ou automobilistes, merci de partager la route et de faire preuve de prudence.

Finalement, l'ouverture du Complexe aquatique Mont-Tremblant c'est pour bientôt. Je vous attends en grand nombre aux journées portes ouvertes les 22 et 23 août.

Cette année, c'est un nombre record de participants qui ont mis la main à la pâte pour nettoyer le territoire lors de la 10^e édition de la journée LE GRAND NETTOYAGE, le 2 mai dernier. Je les remercie donc chaleureusement pour le temps qu'ils ont pris pour embellir leur ville.

Bonne lecture et un bel été!

Luc Brisebois, maire



A WORD FROM THE MAYOR

Dear Fellow Citizens,

In the previous issue of Info Mont-Tremblant, distributed in March, I told you that we had launched a period of reflection on economic diversification.

The reflection period is over and we recently announced setting up Développement économique Mont-Tremblant (page 3). Six projects will be undertaken and a coordinator hired with the ultimate goal of improving the quality of jobs. We want very much to have more, and more varied, year-round jobs.

Summer is finally here. I invite you to take full advantage of our recreational facilities and the many activities you can enjoy in this area. In addition—and we often speak of it—we have a lovely tradition of hospitality; let's be proud of it and let's continue to welcome our visitors with warmth and kindness.

Over the past several years, car drivers have become used to coexisting with cyclists on our roads. This reality is now part of our daily routine thanks to the efforts that have been made to develop the cycling industry. Whether you are a cyclist or a car driver, thank you for sharing the road and please take care.

Lastly, the Mont-Tremblant Aquatic Complex will open soon. I hope to see many of you at the Open House events on August 22 and 23.

A record number of participants came out this year to help clean up our territory on the 10th annual BIG CLEANUP DAY on May 2. My warm thanks to each of them for the time they took to make our town even more beautiful.

Enjoy your reading, and have a wonderful summer.

Luc Brisebois, mayor

Info Mont-Tremblant est un bulletin d'information, publié par la Ville de Mont-Tremblant, grâce à la collaboration des directrices et des directeurs des services municipaux. Il est distribué gratuitement aux citoyennes et aux citoyens de Mont-Tremblant et disponible sur la page d'accueil du site Internet au ville.demont-tremblant.qc.ca.

Directrice communications et relations publiques
France Léonard

Rédaction des textes français et coordination

Catherine Fortin, adjointe communications et relations publiques

Traduction

Anne Johnston Communication

Conception et réalisation graphique

Imprimerie l'Artographe

Photos

• Ville de Mont-Tremblant

Impression

• Imprimerie l'Artographe

Distribution

• Postes Canada

Renseignements

• Adjointe communications et relations publiques

• Ville de Mont-Tremblant

• 1145, rue de Saint-Jovite

• Mont-Tremblant (Québec) J8E 1V1

• Téléphone : 819-681-6405

• Télécopieur : 819-425-2528

Site Internet :

• www.villedemont-tremblant.qc.ca

Adresse courriel :

• info@villedemont-tremblant.qc.ca

Dépôt légal

• Bibliothèque nationale du Québec

• Bibliothèque nationale du Canada

• Tirage : 5 600 copies

Toute reproduction totale ou partielle des textes et photographies contenus dans ce journal est interdite sans l'autorisation écrite de la Ville de Mont-Tremblant. Imprimé au Canada



Nous sommes fiers d'utiliser du papier Rolland Opaque30, contenant 30 % de fibres postconsommation, fabriqué au Québec, par Cascades à partir d'énergie biogaz et certifié FSC Sources Mixtes et ÉcoLogo. Un choix écologiquement responsable pour l'impression du journal des citoyens *l'Info Mont-Tremblant*. En utilisant ce papier, les sauvegardes écologiques par tonne par rapport à son équivalent vierge sont de 9 arbres, de 34 493 litres d'eau, de 2 499 kg d'émissions atmosphériques et de 801 kg de déchets solides.

We are proud to use Rolland Opaque30 paper, which contains 30 per cent post-consumer fibre, and is made in Quebec by Cascades using biogas energy and certified FSC Mixed Sources and EcoLogo. This is an environmentally responsible choice for printing residents' newsletter Info Mont-Tremblant. The use of this paper creates environmental savings per tonne, compared with use of its virgin paper equivalent, of 9 trees, 34,493 litres of water, 2,499 kg of atmospheric emissions and 801 kg of solid waste.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX RÉSIDENTS

TROUSSE D'ACCUEIL

En guise de bienvenue, le Conseil municipal offre une trousse d'accueil pour les nouveaux résidents.

Pour l'obtenir, communiquez avec le Service communications et relations publiques.

Téléphone : 819-681-6405

Adresse courriel : cfortin@villedemont-tremblant.qc.ca

INVITATION À UNE RENCONTRE AMICALE

Le Conseil municipal et l'équipe de direction invitent les nouveaux résidents à une rencontre amicale où ils pourront en apprendre davantage sur leur nouveau milieu de vie.

Quand : **Judi 1^{er} octobre 2015 à 17 h**
Où : **Hôtel de ville - salle du conseil**
(1145, rue de Saint-Jovite)

*Cette invitation est valide pour toute la famille.
R.S.V.P. auprès du Service communications et relations publiques*

NAISSANCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE MONT-TREMBLANT

Le comité Développement économique Mont-Tremblant (DEM) prend la relève du Comité d'actions stratégiques (CAS) pour assurer le développement socioéconomique du territoire de Mont-Tremblant. Contrairement au CAS, qui était un comité de réflexion, le DEM sera davantage axé dans les opérations avec l'embauche d'un coordonnateur qui assurera la gestion de projets de six grands chantiers.

« DEM deviendra un moteur essentiel pour entreprendre la diversification économique afin d'assurer la pérennité du milieu. », a expliqué le maire, Luc Brisebois.

Les membres du comité DEM seront les mêmes que ceux du CAS, soit : Station Mont Tremblant, parc national du Mont-Tremblant (SEPAQ), Association de villégiature Tremblant, Chambre de commerce du grand Mont-Tremblant, le Centre local de développement et la Ville de Mont-Tremblant. Le groupe aura comme tâche la planification, l'organisation et la supervision. L'exécution et la coordination reviendront au coordonnateur.

CRÉATION DE SIX CHANTIERS

Le comité DEM a mis en place six grands chantiers qui seront réalisés sur une période triennale. L'un portant sur les cinq pôles (il faut dorénavant parler de cinq pôles et non de sept) où il sera question de développement d'infrastructures quatre saisons pour les trois clientèles de Mont-Tremblant : citoyen, villégiateur et touriste. Le 2^e chantier porte sur la diversification économique. L'accueil régional est le 3^e chantier où émergera une politique d'accueil où chacun devra se sentir interpellé à bien accueillir les gens. Le 4^e chantier vise la stratégie marketing où l'innovation et la création seront au rendez-vous sous une marque de commerce forte afin de parler d'une voix commune dans des actions concertées et complémentaires. Destination congrès est le 5^e chantier où les efforts seront mis sur l'élaboration d'une stratégie régionale, pour définir notre niche de vente et de développement d'infrastructures. Finalement, le 6^e chantier est axé sur les plans institutionnel et éducatif. C'est donc la poursuite des efforts quant à l'implantation d'une super clinique médicale et la construction du Centre collégial de Mont-Tremblant.

MONT-TREMBLANT, LA 4^E MUNICIPALITÉ LA PLUS PLEIN AIR DU QUÉBEC!

Mont-Tremblant s'est classé en 4^e position sur 54 municipalités présélectionnées pour être au top 10 des municipalités les plus plein air du Québec! Concours organisé par le magazine *Géo Plein Air* et *Radio-Canada*.

Les gens étaient invités à voter pour la municipalité la plus plein air par l'entremise du site Internet du magazine *Géo Plein Air* et de *Radio-Canada*. Ce sont plus de 67 441 votes qui ont été comptabilisés du 16 mars au 19 avril, dont 3 084 votes pour Mont-Tremblant.

Comme les neuf autres municipalités de ce top 10, Mont-Tremblant fera l'objet d'un reportage spécial dans l'édition de juillet et août 2015 du magazine *Géo Plein Air*.

La Ville de Mont-Tremblant est fière de constater que sa destination a suscité un si grand engouement et remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris le temps d'aller voter!

« Avec les activités plein air offertes sur le territoire en plus des paysages à couper le souffle qui nous entourent, Mont-Tremblant a su se distinguer en remportant la 4^e position de ce palmarès. Cette distinction vient appuyer nos efforts et notre travail dans la promotion de Mont-Tremblant comme destination touristique de classe internationale de premier plan. », a souligné le maire Luc Brisebois.

Les résultats du vote sont disponibles au geopleinair.com/top10-2015/



COLLECTE DE SANG DU MAIRE



JEUDI 10 SEPTEMBRE 2015

de 13 h 15 à 19 h 30

Sous-sol de l'église de Saint-Jovite

MERCI!



HÉMA-QUÉBEC

DONNEZ DU SANG, DONNEZ LA VIE

LE COMITÉ DE CITOYENS DU COMPLEXE AQUATIQUE VOIT LE JOUR



Lors de la séance du conseil municipal du 11 mai dernier, trois résidentes ont été mandatées pour siéger au comité consultatif pour l'opération du Complexe aquatique pour une durée de deux ans. Il s'agit de mesdames Anne-Marie Jasmin, Élène Thibault-Arsenault et Suzanne Bernardin.

Elles seront accompagnées des conseillères, Roxanne Lacasse et Sylvie Vaillancourt, des directeurs Robert Davis et Gabriel Lemelin, respectivement des services des travaux publics et de la culture et des loisirs, ainsi que du représentant de l'opérateur du Complexe aquatique (SODEM), Normand Angers. Se grefferont également à ce comité un représentant du Club de Triathlon / Natation et un du Club de nage synchronisée. Ces derniers seront connus lorsqu'ils seront mandatés, par résolution, par leur conseil d'administration respectif.

Le comité aura pour mandat de formuler des recommandations afin d'optimiser le potentiel d'exploitation et l'accès aux activités et aux installations.

INSCRIVEZ VOTRE POUPEL AU PROGRAMME UN ENFANT, UN ARBRE

La Ville vous offre gratuitement un arbre pour souligner la naissance ou l'adoption de votre enfant. Ce programme s'adresse aux citoyens de Mont-Tremblant qui sont parents biologiques ou adoptifs depuis le 1^{er} janvier 2009.

LE PROGRAMME OFFRE...

Deux choix aux propriétaires et aux locataires :

1. L'arbre pourra être planté sur leur propriété à Mont-Tremblant. Les locataires devront obtenir l'autorisation du propriétaire.
2. L'arbre pourra être planté par la Ville, en présence des parents, au Jardin des Naissances sur la rue des Marguerites.

COMMENT S'INSCRIRE?

1. Remplir le formulaire d'inscription disponible aux endroits suivants :
 - Hôtel de ville situé au 1145, rue de Saint-Jovite
 - Service des travaux publics situé au 60, chemin de Brébeuf
 - Site Internet de la Ville au villedeMont-Tremblant.qc.ca
2. Joindre une photocopie de l'acte de naissance ou d'adoption de l'enfant.
3. Joindre une preuve de résidence pour les propriétaires et les locataires.
4. Joindre l'autorisation écrite du propriétaire pour les locataires.

5. Faire parvenir les documents par la poste à l'adresse suivante :

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
1145, rue de Saint-Jovite
Mont-Tremblant (Québec) J8E 1V1

ou les déposer au Service des travaux publics au 60, chemin de Brébeuf.

Pour plus de renseignements, téléphonez au 819-425-8614, poste 2610.



UN MINIBUS POUR SE RENDRE À LA SAMARITAINE



la Samaritaine
de Mont-Tremblant
centre d'entraide

- Quand :** tous les mardis jusqu'au 15 décembre
- Heures :** départ toutes les 20 minutes entre 12 h 30 et 15 h 30
- Lieu de départ :** Stationnement de l'église de Saint-Jovite, près du parc Jasey-Jay Anderson
- Coût :** 1 \$ l'aller simple

Tous les titres du Transport en commun de Mont-Tremblant (TCMT) sont acceptés.

CALENDRIER 2015

	Mardi	Mardi	Mardi	Mardi	Mardi
Juin	2	9	16	Fermé	30
Juillet	7	14	Fermé	Fermé	
Août	4	11	18	25	
Septembre	1	Fermé	15	22	29
Octobre	6	Fermé	20	27	
Novembre	3	10	17	24	
Décembre	1	8	15	Fermé	Fermé

Les mardis suivant un jour férié, il n'y a pas de service de minibus, car il n'y a pas de comptoir alimentaire à La Samaritaine.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

819-425-8614, poste 2609

inormandeau@villedeMont-Tremblant.qc.ca

CULTURE ET LOISIRS

ARTISTES RECHERCHÉS!

À l'occasion des 10 ans de la bibliothèque Samuel-Ouimet, les artistes de Mont-Tremblant et de sa région immédiate, professionnels comme amateurs, sont invités à participer à une exposition d'œuvres qui ont un lien avec le livre. Intitulée tout simplement *Autour du livre* et présentée à la salle Alphonse-Desjardins, cette exposition débutera le jour même du 10^e anniversaire, soit le 29 septembre, et se prolongera jusqu'à la fin de la *Semaine des bibliothèques*

publiques, le 25 octobre. Le peintre Paul Gratton agira comme commissaire de l'exposition.

Vous avez peint une toile inspirée par un roman célèbre? Vous utilisez des imprimés dans la composition de vos tableaux? Les mots ou la typographie sont au centre de vos créations? Vous récupérez de vieilles reliures et les incorporez dans vos sculptures? Alors vous avez jusqu'au 26 juin pour proposer votre œuvre. Pour plus de renseignements, contactez Paul Gratton par téléphone au 819-688-5023 ou par courriel à paulgrattonart@gmail.com [...].

PROPRIÉTAIRES DE RÉSIDENCES DE TOURISME, CONNAISSEZ-VOUS LES NORMES?

Vous désirez louer votre logement, chalet ou résidence pour une courte période, soit moins de 31 jours? Sachez que des normes s'appliquent, car c'est une activité commerciale.

Pour effectuer ce type de location, un permis de la Ville et une attestation de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) sont requis.

Pour obtenir le permis de la Ville, veuillez contacter le Service de l'urbanisme au 819-425-8614, poste 2400.

Pour vous procurer le formulaire de demande d'attestation ou pour obtenir davantage de renseignements sur la classification de l'hébergement, rendez-vous au citq.qc.ca ou téléphonez à la CITQ au 450-679-3737 ou au 1 866 499-0550.

Prenez note que la résidence de tourisme n'est pas autorisée en bordure des lacs de la Ville de Mont-Tremblant (à moins de bénéficier d'un droit acquis). Pour savoir si votre résidence est située dans un secteur de la Ville où il est autorisé d'effectuer de la résidence touristique, veuillez-vous référer à l'article 228 du règlement d'urbanisme (2008)-100 au villemont-tremblant.qc.ca [...].

L'AFFICHAGE : UNE SIGNATURE

La Ville poursuit sa sensibilisation auprès des commerçants de Mont-Tremblant et les invite à respecter la réglementation en vigueur qui interdit les enseignes portatives (enseigne « sandwich ») et les enseignes composées en tout ou en partie de filigrane néon.

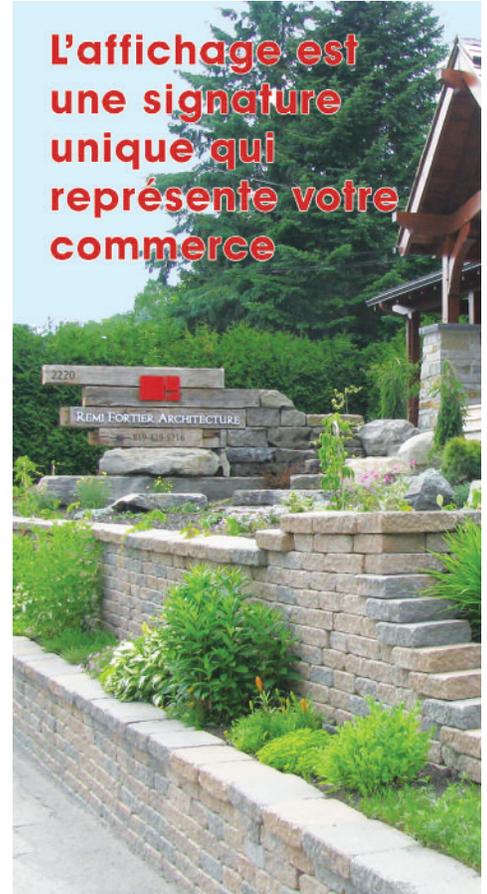
L'objectif est d'améliorer l'harmonie, l'esthétisme et le paysage de la Ville. Les enseignes jouent un rôle important sur l'image de marque du territoire de Mont-Tremblant. Le respect de la réglementation apporte donc une valeur ajoutée au milieu de vie autant pour les citoyens, les commerçants et les visiteurs.

Dans le cadre de cette campagne de sensibilisation, un dépliant explicatif est disponible proposant différents exemples d'enseigne permise. En plus de s'inspirer de ce dépliant, les commerçants peuvent en discuter avec les inspecteurs du Service de l'urbanisme pour connaître les possibilités d'affichage qui pourraient être intéressantes pour leur commerce.

À l'avance, nous remercions tous les commerçants qui contribuent au développement harmonieux du territoire ce qui suscitera la fierté des citoyens et offrira un accueil qui nous distingue.

Pour tous renseignements, contactez le Service de l'urbanisme au 819-425-8614, poste 2400.

L'affichage est une signature unique qui représente votre commerce



TRAVAUX PUBLICS

TRANSPORT EN COMMUN PUBLIC TRANSIT

Pour voir, goûter, vivre et bouger Mont-Tremblant en toute liberté!

<p>CARTES JOURNALIÈRES ILLIMITÉES DAY CARD UNLIMITED</p> <p>1 jour/day 8 \$ 2 jours/days 14 \$ 3 jours/days 18 \$</p> <hr/> <p>CARTE 30 JOURS 30 DAYS CARD 50 \$</p>	<p>ALLER SIMPLE ONE WAY 3 \$</p> <p>Monnaie exacte - Exact change 12 ans et moins GRATUIT - 12 and under FREE</p> <p>CARTE 10 PASSAGES 10-TRIP TICKET 25 \$</p> <p>65 ans et + / étudiant 65 and + / student 17 \$</p>	
--	--	--

Pour tous renseignements
819-425-8614, poste 2609
Bureau d'accueil touristique
819-425-2434 | 819-425-3300

Le transport en commun sera GRATUIT le 21 juin et le 16 août lors des compétitions IRONMAN 2015. Bienvenue à bord!

POLICE

REGISTRE POUR PERSONNES ATTEINTES DE MALADIES COGNITIVES

Vous ou un de vos proches souffre d'Alzheimer ou d'une maladie cognitive? Vous craignez que votre proche quitte sa résidence et s'égaré? Le Service de police de la Ville de Mont-Tremblant a mis sur pied un registre pour personnes atteintes de maladies cognitives afin de faciliter les recherches en cas de disparition et d'accélérer le processus de transmission des informations. Pour plus d'information sur ce registre ou pour vous inscrire ou inscrire l'un de vos proches, communiquez avec Éric Cadotte, agent aux relations communautaires, au 819-425-8614, poste 2237.

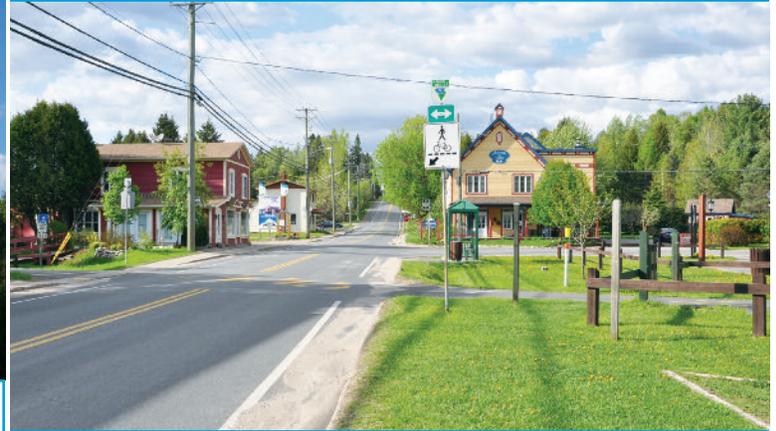
DOIS-JE M'ARRÊTER?

TRAVERSE DE CYCLISTES SUR LA MONTÉE RYAN



Le panneau de signalisation de la traverse de cyclistes sur la montée Ryan est de couleur **jaune**, donc informatif, ce qui signifie que les usagers de la route **ne sont pas dans l'obligation** d'immobiliser leur véhicule. De plus, le panneau de prévention avec les feux clignotants signale aux usagers de la route que des cyclistes se trouvent aux abords de la traverse. C'est aux cyclistes d'effectuer un arrêt obligatoire et de s'assurer que la voie est libre avant de s'engager sur le passage de la montée Ryan.

TRAVERSE DE CYCLISTES ET DE PIÉTONS SUR LA RUE LABELLE



Le panneau de signalisation de la traverse de cyclistes et de piétons sur la rue Labelle est de couleur **blanche**, ce qui signifie que les usagers de la route **sont dans l'obligation** de s'arrêter et de laisser le passage aux cyclistes et aux piétons.

FEUX POUR PIÉTONS AU CENTRE-VILLE : COMMENT ÇA MARCHE?



Le piéton qui désire traverser aux intersections des rues de Saint-Jovite et Léonard et des rues de Saint-Jovite et Labelle doit d'abord activer les feux pour piétons en appuyant sur le bouton d'appel prévu à cet effet.



Le piéton doit ensuite patienter jusqu'à ce que la silhouette blanche fixe apparaisse. Celle-ci est accompagnée d'un décompte numérique qui indique la durée totale accordée aux piétons pour traverser la rue.



Par la suite, une main orange clignotante apparaît avec le nombre de secondes restantes pour traverser la rue avant que la main orange fixe n'apparaisse. Cette dernière signifie qu'il est interdit aux piétons de traverser la rue.



Intersection des rues de Saint-Jovite et Léonard

À ces deux intersections, même si le feu de circulation est vert pour les automobilistes, il est interdit aux piétons de traverser la rue.

Le piéton est dans l'obligation de traverser la rue aux endroits prévus (feux pour piétons ou traverse piétonnière), sinon, il pourrait se voir remettre un constat d'infraction dont l'amende est de 15 \$, plus les frais d'administration.

Merci de respecter les consignes pour la sécurité de tous.

DES RESPONSABILITÉS PARTAGÉES

Le Service de police rappelle aux cyclistes et automobilistes quelques articles du Code de la sécurité routière (CSR).

Chez les cyclistes, les policiers ont constaté que plusieurs d'entre eux ne circulent pas en file indienne comme l'oblige le CSR. Certains cyclistes sont si concentrés sur leur performance, qu'ils ne cèdent pas le passage aux usagers qui ont priorité, notamment dans les carrefours giratoires.

Pour les résidents en vélo, les infractions les plus souvent constatées sont de circuler sur un trottoir, d'omettre de s'arrêter aux arrêts ou aux feux rouges, de circuler du mauvais côté de la chaussée ou encore avec des écouteurs sur les oreilles. Pour chacune de ces infractions, une amende de 15 \$ (plus les frais administratifs) est prévue.

Les automobilistes doivent, quant à eux, faire preuve de prudence et de courtoisie. Vérifiez votre rétroviseur avant d'ouvrir votre portière pour ne pas surprendre un cycliste. Avant de virer à droite à une intersection, assurez-vous qu'un cycliste n'est pas en train de circuler pour ne pas lui barrer la route. Sachez également que même s'il y a une piste cyclable à proximité, aucune loi n'oblige les cyclistes à les emprunter. Ils peuvent donc circuler, au même titre que les automobilistes, sur la voie publique.

ESPACE IRONMAN

POUR VOUS DÉPLACER EN TOUTE LIBERTÉ, PRENEZ LE TRANSPORT EN COMMUN



MODIFICATION DE L'HORAIRE d'autobus les 20 et 21 juin (Subaru IRONMAN 5i50 et 70.3 Mont-Tremblant) et le 16 août (Subaru IRONMAN Mont-Tremblant).

SAMEDI 20 JUIN

Le 1^{er} départ d'autobus sera à 5 h 50 à l'arrêt n° 32 situé sur la rue de Saint-Jovite (face à la rue Perreault). Le tarif régulier sera en vigueur et trois autobus seront en fonction durant cet événement.

DIMANCHE 21 JUIN

Le 1^{er} départ d'autobus sera à 5 h à l'arrêt n° 32 situé sur la rue de Saint-Jovite (face à la rue Perreault). Le service sera **GRATUIT** et six autobus seront en fonction. Les heures de service seront prolongées jusqu'à 1 h le lendemain de l'événement.

DIMANCHE 16 AOÛT

Le 1^{er} départ d'autobus sera à 4 h à l'arrêt n° 32 situé sur la rue de Saint-Jovite (face à la rue Perreault). Le service sera **GRATUIT** et six autobus seront en fonction durant la journée. Ensuite, un seul autobus maintiendra le service toute la nuit.

Les arrêts temporaires du transport en commun pour les trois événements IRONMAN seront affichés dans les aribus et les autobus.

Pour tout renseignement concernant le transport en commun, vous pouvez communiquer du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h, au 819-425-8614, poste 2609, et le jour même de l'événement (20 et 21 juin, 16 août), au 819-425-2434.

CENTRE-VILLE ACCESSIBLE

Cette année, la rue de Saint-Jovite de Mont-Tremblant est plus accessible que jamais lors des compétitions IRONMAN. En effet, le parcours de vélo des athlètes s'arrêtera à la rue Léonard où les activités seront concentrées pour venir encourager les athlètes. Donc, à partir de la rue Léonard en allant vers l'est sur la rue Saint-Jovite tout est libre d'accès.

Alors, faites une pierre deux coups, faites votre magasinage et profitez-en pour venir encourager les athlètes. Ils ont grand besoin de vos encouragements après leur passage sur la route 117, car vos cris et vos applaudissements sont assurément un moteur de motivation. On vous y attend en grand nombre!

En tout temps, il est possible de circuler sur le territoire malgré certains détours. Pour aider les usagers de la route, la Ville a préparé des cartes qui aideront à planifier les déplacements. Elles sont disponibles sur le site Internet de la Ville au villemont-tremblant.qc.ca et aux endroits suivants :

- Hôtel de ville : 1145, rue de Saint-Jovite
- Service des travaux publics : 60, chemin de Brébeuf
- Bibliothèque Samuel-Ouimet : 1147, rue de Saint-Jovite
- Bibliothèque du Couvent : 1875, chemin du Village
- Bureaux d'accueil touristique : 5080, montée Ryan ou 48, chemin de Brébeuf

RENSEIGNEMENTS

ironmanmonttremblant.com
Ligne sans frais : 1 877 425-2434

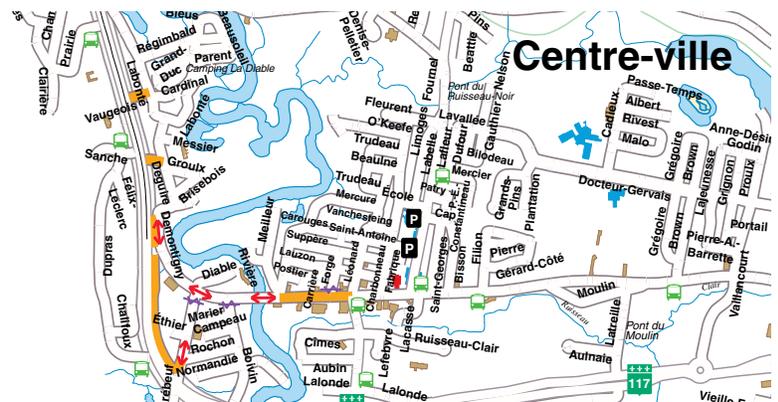


ARRÊTS - EMPLACEMENTS (20 JUIN - 21 JUIN - 16 AOÛT)

★ Duplessis & Curé-Deslauriers	36	Léonard & de Saint-Jovite
69 Du Village & des Saisons (Plage)	26	De Saint-Jovite & Filion
68 Du Village & Pinoteau	27	De Saint-Jovite & Brown
67 Du Village & Lac-Tremblant-Nord	30	De Saint-Jovite & des Pionniers
66 Du Village & de l'Horizon	31	De Saint-Jovite & Cadieux (Cage aux Sports - entrée arrière)
65 Du Village & Séguin	32	De Saint-Jovite (face à la rue Perreault)
64 Du Village & Jasmin	46	Labelle & Saint-Jovite
63 Du Village & du Couvent (Parc de la Halte du Villageois)	47	Labelle & Mercier
62 Du Village & Sigouin (Bonichoix)	48	Labelle & Coupal
10 Du Village & Plouffe	49	Labelle & de la Forêt-Noire
11 Du Village & Lac-Mercier	50	Labelle & Laroche
12 Du Village & Barnes	51	Labelle & Piché
★ Du Lac-Gélinas & de la Sablière	52	Labelle & 8 ^e Rang
★ Du Lac-Gélinas & Clément	★	Labelle & stationnement IRONMAN (Aéroport Wheel Air)
* Clément & montée Ryan	54	Labelle & Dorken (Gray Rocks)
40 117 Sud & montée Ryan (Ultramar)	55	Labelle (face au Grand Lodge)
41 117 Sud & de la Prairie	★	Du Village & montée Ryan (Stationnement bureau d'accueil touristique)
42 117 Sud & Dupras Nord	★	Montée Ryan & des Quatre-Sommets
43 117 Sud & Dupras Sud	★	Des Quatre-Sommets & des Cerfs
35 Lalonde & Léonard	★	Duplessis & du Curé-Deslauriers

Arrêts opérationnels : passage toutes les 15 à 30 minutes (sous toutes réserves)

★ = Ajout d'un arrêt temporaire



SÉCURITÉ INCENDIE

CINQ POMPIERS REÇOIVENT UNE MÉDAILLE

Cinq pompiers du Service de sécurité incendie ont reçu la Médaille de pompiers pour services distingués.

Cette médaille honore les membres d'un service de sécurité incendie qui ont 20 ans de service, dont 10 ans au moins dans des fonctions qui comportent des risques. Les services distingués se définissent par une conduite irréprochable et un travail effectué avec zèle et efficacité.

Toute l'équipe de la Ville de Mont-Tremblant félicite les récipiendaires.



De gauche à droite, Philippe Malherbe, lieutenant, Mathieu Darmana, directeur adjoint du Service de sécurité incendie, Sylvain Régimballe, lieutenant, Luc Champagne, directeur du Service de sécurité incendie, Luc Brisebois, maire, Maxime Labonté, capitaine aux opérations, Luc Giroux, pompier, Charles De Broin, maire suppléant de Lac-Tremblant-Nord, et Guy Galuppi, ancien capitaine. (Absent de la photo : Marc David, ancien capitaine.)

À BOUT DE SOUFFLE : MONT-TREMBLANT SE DISTINGUE



M. Luc Champagne, directeur du Service de sécurité incendie de la Ville de Mont-Tremblant, Mme Lise Thériault, vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et M. Gilles Desgagnés, coordonnateur régional de l'Organisation régionale de sécurité civile des Laurentides.

Lors du dévoilement des lauréats du 19^e Mérite québécois de la sécurité civile et incendie qui a eu lieu au mois de mars dernier, la Ville de Mont-Tremblant et l'Organisation régionale de la sécurité civile des Laurentides (ORSC) ont reçu une Mention d'honneur dans la catégorie *Gestion des risques* pour la préparation du volet sécurité civile aux grands événements, notamment lors des épreuves internationales de triathlon IRONMAN qui se déroulent depuis trois ans sur le territoire de Mont-Tremblant. Pour minimiser les conséquences d'une situation d'urgence, la Ville a réalisé le premier exercice intégré de sécurité civile de préparation à de grands événements au Québec, intitulé *À bout de souffle*.

« Nous savons que le degré de préparation d'une organisation constitue un enjeu important pour une intervention réussie. La Ville de Mont-Tremblant et l'ORSC en ont fait la démonstration, car elles ont su mettre en commun leur expertise lors de cet exercice afin d'augmenter leur préparation et de maximiser la

sécurité civile lors d'événements d'envergure sur leur territoire », a déclaré le ministre Thériault lors du dévoilement des lauréats.

« FEU, FEU, JOLI FEU »

Selon le règlement (2006)-93, toute personne qui désire faire un feu en plein air que ce soit pour brûler de l'herbe, des branches, des feuilles ou des déchets, doit au préalable obtenir un permis. Cependant aucun permis n'est requis pour l'utilisation de foyers extérieurs.

Par ailleurs, pour connaître le niveau de l'indice d'incendie pour la région des Laurentides, vous êtes invité à visiter le site Internet de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) au sopfeu.qc.ca/fr/ [...].

Le permis pour les feux en plein air peut être obtenu au poste de police situé au 380, rue Siméon, en complétant une demande. Pour plus de renseignements, contactez le Service de police au 819-425-2723.



ENVIRONNEMENT

ENTRE EAU ET COMPOST

La Ville dispose encore de barils récupérateurs d'eau de pluie et de composteurs subventionnés.

Les citoyens qui désirent s'en procurer peuvent communiquer avec le Service de l'environnement au 819-425-8614, poste 2604 ou par courriel à environnement@villedeumont-tremblant.qc.ca [...].

- Le baril récupérateur d'eau de pluie est disponible à 23 \$ (taxes incluses).
- Le composteur est disponible à 35,72 \$ (taxes incluses).



Ce programme s'adresse uniquement aux propriétaires. Un seul écopluie et un seul composteur par propriété. Ceux-ci seront livrés à domicile et la facture suivra par la poste.

ÉCOCENTRE

60, chemin de Brébeuf

Horaire jusqu'au 20 septembre 2015

Dimanche	Fermé
Lundi	9 h à 16 h 30
Mardi	9 h à 16 h 30
Mercredi	9 h à 16 h 30
Judi	9 h à 16 h 30
Vendredi	9 h à 16 h 30
Samedi	9 h à 15 h

Ouvert tous les jours fériés.

Prenez note que l'écocentre sera **FERMÉ** le lundi 21 septembre 2015.

L'entrée est située entre le garage municipal et la caserne de pompiers.

MERCI AUX PARTICIPANTS!

Merci aux 144 généreux citoyens qui ont participé à la 10^e édition de la journée LE GRAND NETTOYAGE le samedi 2 mai dernier, une participation record durant laquelle ils ont rempli plus de 176 sacs à ordures.

C'est sous un ciel radieux et dans une atmosphère de plaisir et de bonne humeur que l'activité s'est déroulée. La mairesse suppléante, madame Thérèse Barrette, était ravie de voir autant de citoyens rassemblés « autour d'un objectif commun, soit celui de poser un geste concret pour la préservation et le respect de notre environnement ».

MERCI à Ann Brayley et Peter Arzenshek de Tim Hortons, à Robert Tellier et Éric Cyr de IGA Extra, aux propriétaires du Centre de rénovation RONA CLAUDE FORGET, à Canadian Tire, à Station Mont Tremblant, à United Rentals, aux Serres Arundel, à Northland, au Domaine Saint-Bernard, au parc national du Mont-Tremblant, au club de ski de fond Mont-Tremblant, à la Crêperie Catherine, à AGIR pour la Diable, à Jo VELO, à l'Association du Lac Tremblant, ainsi qu'à Pierre Bourget pour les expéditions en voilier.



Le gagnant de la bicyclette pour enfant, Émeric Handfiel, accompagné de sa mère Véronique Bouchard et d'Ann Brayley de Tim Hortons.



La gagnante de la bicyclette pour adulte, Josée Legault, accompagnée de ses deux enfants, Félix et Delphine Provost, et d'Ann Brayley de Tim Hortons.

COMMENT ÉVITER LA PROLIFÉRATION DES MOUSTIQUES



La firme G.D.G. Environnement Ltée effectue encore cet été son programme de contrôle biologique des insectes piqueurs sur le territoire de Mont-Tremblant. Les résultats escomptés par ces opérations seront une diminution de l'ordre 90 % ou plus de la nuisance. La protection ainsi obtenue s'étendra jusqu'à la mi-septembre.

VOUS AVEZ AUSSI UN RÔLE À JOUER!

Afin d'assurer la qualité du programme de contrôle biologique des insectes piqueurs, voici quelques trucs :

Assurez-vous que vos drains soient en bonne condition et que l'évacuation de l'eau se fasse bien. Préparez votre piscine tôt, une piscine non démarrée peut générer des moustiques dès la troisième semaine de mai.

Ne pas laisser de pneus qui contiennent de l'eau à l'extérieur et à proximité des habitations. Limiter la présence de tas de feuilles mortes ou bâches au sol. Retournez votre bateau ou votre chaloupe ou, si vous les laissez à l'endroit, assurez-vous d'enlever le drain.

Videz les brouettes et seaux, puisque remplis d'eau, ils constituent d'excellents milieux producteurs de moustiques.

Tous ces contenants sont capables de produire plusieurs centaines de moustiques dans un cycle de sept à huit jours.

UN RÉGIME DU BAC NOIR S'IMPOSE

La MRC des Laurentides vous rappelle que le bac noir est la dernière alternative aux matières résiduelles. Ces dernières peuvent être réutilisées, réutilisées, recyclées, compostées ou valorisées à 85 %!

Le poids des matières mises dans le bac noir détermine la facture collective à payer pour l'enfouissement.

CHAQUE CHOSE À SA PLACE :

ÉCOCENTRE

(60, chemin de Brébeuf)

Résidentiel seulement

- Matériaux de construction et de démolition
- Pneus et batteries d'automobile
- Meubles et matelas
- Appareils électriques et électroniques
- Matières recyclables
- Résidus domestiques dangereux
- Résidus verts



BAC VERT DE RÉCUPÉRATION

- Papier et carton
- Métal
- Contenants et sacs de plastique
- Contenants et bouteilles identifiés avec les symboles de 1 à 5 et 7
- Sacs, emballages et pellicules de plastique souple
- Contenants de verre



COMPOSTAGE DOMESTIQUE

- Résidus de fruits
- Résidus de légumes
- Coquilles d'œufs (écrasées)
- Sacs de thé et marc de café avec filtres
- Papier déchiqueté
- Feuilles, gazon, mauvaises herbes, vieux terreau

FAVORISER LE RÉEMPLOI

- Textiles
- Vêtements
- Tapis

Si en bon état, rappez tout ce qui peut être réutilisé à un organisme de bienfaisance du milieu, comme La Samaritaine de Mont-Tremblant (120, chemin de Brébeuf).

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL



De gauche à droite, le directeur du Service de la culture et des loisirs, Gabriel Lemelin, la ministre responsable de la région des Laurentides, Christine St-Pierre et le maire, Luc Brisebois.

La Ville de Mont-Tremblant et le ministère de la Culture et des Communications ont renouvelé l'entente de développement culturel lors d'un point de presse le 13 avril dernier en présence de madame Christine St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie et ministre

responsable de la région des Laurentides, et de monsieur Luc Brisebois, maire.

« Grâce à cette entente, la culture continuera de s'imposer, à Mont-Tremblant, comme l'un des moteurs du développement économique et touristique de la ville. », a déclaré la ministre.

L'entente s'échelonne de 2015 à 2017, les deux parties investiront un montant de 45 000 \$ chacune pour la réalisation de projets dans les secteurs du patrimoine, des arts de la scène, des arts visuels et de l'art public. Les projets seront davantage axés sur la participation citoyenne et ils mettront à contribution un plus grand nombre d'intervenants du milieu : artistes, étudiants, organismes et travailleurs culturels.

Pour plus de détails concernant les projets de cette nouvelle entente, visitez le villedemont-tremblant.qc.ca [...].

INSCRIPTION : ATELIER DE PHOTOGRAPHIE

Un atelier de photographie est offert, à partir du 15 septembre, à toute personne qui a un intérêt pour la photo et qui possède un appareil numérique de fabrication récente. Cet atelier, intitulé *Impressions Mont-Tremblant*, sera donné par le spécialiste de la photographie panoramique et globe-trotter Jacques Jax Cloutier et se terminera par une exposition à la salle Alphonse-Desjardins en janvier 2016.

HORAIRE DE L'ATELIER

- Les mardis, du 15 septembre au 3 novembre 2015, de 19 h à 21 h
- Huit cours théoriques et pratiques
- Deux sorties d'une demi-journée (les dates seront convenues avec les participants)

AU PROGRAMME

- Apprentissage des trucs du métier de photographe
- Familiarisation avec des procédés à la fine pointe de la technologie permettant de réaliser des photos panoramiques des plus impressionnantes
- Redécouverte de la beauté de la photographie imprimés sur papier, un médium relégué au second plan par l'avènement du numérique
- Réalisation d'un projet créatif individuel pour l'exposition collective
- Production d'un album photo de luxe

INSCRIPTION à partir du 11 juin 2015

En personne : Service de la culture et des loisirs (1145, rue de Saint-Jovite)

En ligne : villedemont-tremblant.qc.ca

TARIFS

	Avant le 14 août	Après le 14 août
Résidents	75 \$ + tx	100 \$ + tx
Non-résidents	100 \$ + tx	125 \$ + tx

RENSEIGNEMENTS

Gabriel Lemelin : 819-425-8614, poste 6415 ou Jacques Cloutier : jackociel@gmail.com

Cet atelier est rendu possible grâce à une contribution financière provenant de l'entente de développement culturel entre la Ville de Mont-Tremblant et le ministère de la Culture et des Communications.



Jacques Cloutier, photographe

WEEK-END VENTE-DÉBARRAS

Voilà une belle occasion pour toute la famille de s'amuser tout en faisant de bonnes affaires!

Le prochain *Week-end vente-débarras* aura lieu du **5 au 7 septembre 2015**. Aucun permis n'est requis, mais quelques règles s'appliquent. Tout d'abord, les citoyens doivent effectuer leur vente-débarras sur la propriété privée et non sur la rue ou les trottoirs, et ce, pour des raisons de sécurité. De plus, une seule enseigne est autorisée d'au maximum 0,5 mètre carré, elle doit être installée sur la propriété où a lieu la vente-débarras, pas plus que quatre jours avant le début de la vente, et doit être retirée immédiatement après.

Bon week-end!

CALENDRIER D'ACTIVITÉS



Date	Activité	Lieu
13 juin - 20 h	Initiation à la photo du ciel	Pavillon Velan
20 juin - 20 h	Photographier la planète Saturne	Pavillon Velan
27 juin - 20 h	Saturne « Le Seigneur des anneaux »	Pavillon Velan
28 juin - 9 h 30	Plantes comestibles « L'aventure sauvage, de la cueillette à l'assiette »	Pavillon Velan
4 juillet - 10 h	Pique-nique familial annuel	Pavillon Wheeler
4 juillet - 20 h	Les étoiles, les amies des marins, des aviateurs et des astronautes	Pavillon Velan
11 juillet - 20 h	De la visite pour Pluton	Pavillon Velan
18 juillet - 20 h	Se déplacer dans le ciel	Pavillon Velan
25 juillet - 17 h	Atelier de prévention de la noyade	Pavillon Wheeler
25 juillet - 20 h	La station spatiale internationale : un laboratoire qui file à 28 000 km / h dans l'espace	Pavillon Velan
31 juillet au 2 août	Symposium des arts	Pavillon Wheeler
1 ^{er} août - 20 h	Le mois d'août et les étoiles filantes : les Perséides	Pavillon Velan
8 août - 10 h	Atelier de géocaching	Pavillon Wheeler
8 août - 20 h	Comment observer les étoiles filantes	Pavillon Velan
15 août - 13 h	Cueillette et identification des champignons sauvages	Pavillon Wheeler
15 août - 20 h	Venez en famille recueillir de la poussière d'étoiles	Pavillon Velan
22 août - 20 h	Les étoiles filantes tout au long de l'année	Pavillon Velan
29 août - 20 h	Les astéroïdes, ces monstres rocheux qui dérivent dans l'espace	Pavillon Velan

RENSEIGNEMENTS

819-425-3588 / reservation@domainesaintbernard.org

PLACE DE LA GARE



CENTRE D'EXPOSITION ET ATELIER D'ARTISTES
1886, chemin du Village
Entrée libre
Du 24 juin au 7 septembre
Dimanche au jeudi, de 9 h à 17 h
Vendredi et samedi, de 9 h à 21 h
Renseignements : 819-429-5529

SALLE ALPHONSE-DESJARDINS

EXPOSITIONS
10 au 28 juin
Sandra Djina Ravalía, artiste multidisciplinaire
31 juillet au 23 août
Peintre de plein air d'hier et d'aujourd'hui
9 au 27 septembre
Faire impression au rouleau compresseur
HORAIRE
Mercredi, de 13 h à 17 h
Jeudi et vendredi, de 13 h à 21 h
Samedi, de 10 h à 15 h
Dimanche, de 12 h à 17 h

ÉVÉNEMENTS



Samedi 20 juin
Distances à parcourir :
- 750 mètres de nage
- 20 km de vélo
- 5 km de course à pied



Dimanche 21 juin
Distances à parcourir :
- 1,9 km de nage
- 90 km de vélo
- 21,1 km de course à pied

FÊTE NATIONALE RÉGIONALE

Mardi 23 juin : en soirée, grand spectacle de Sylvain Cossette et ses invités
Mercredi 24 juin : en après-midi, activités familiales et en soirée, spectacle *Les filles nationales*, suivi à 22 h des feux d'artifice
Plage du lac Mercier
Détails à venir, surveillez les journaux locaux.

MARCHÉ D'ÉTÉ

Les samedis du 27 juin au 29 août, de 9 h à 13 h
Stationnement de l'Édifice Félix-Calvé
1875, chemin du Village

FESTIVAL INTERNATIONAL DE BLUES DE TREMBLANT - 22^E ÉDITION

Du 3 au 12 juillet
Programmation complète au tremblantblues.com



Dimanche 16 août
Distances à parcourir :
- 3,8 km de nage
- 180 km de vélo
- 42,2 km de course à pied

FÊTE DE LA MUSIQUE

Du 4 au 7 septembre
La programmation sera dévoilée en août, visitez le tremblant.ca

PLATEAUX SPORTIFS

L'accès à tous ces plateaux est gratuit.

PARC DANIEL-LAUZON

Terrain de volleyball de plage, terrain de basketball et patinoire asphaltée

PARC DE PLANCHE À ROULETTES

Équipement de protection obligatoire
Îlot institutionnel (cours des écoles entre les rues Charbonneau et Labelle)

HORAIRE

Jusqu'au 23 juin : lundi au vendredi, de 16 h à 23 h; samedi et dimanche, de 6 h à 23 h

Du 24 juin au 23 août : lundi au dimanche, de 6 h à 23 h

Du 24 août au 31 octobre : lundi au vendredi, de 16 h à 23 h; samedi et dimanche, de 6 h à 23 h

PISTE D'ATHLÉTISME - TERRAIN MULTISPORT

Îlot sportif, adjacent à la polyvalente Curé-Mercure (700, boulevard du Docteur-Gervais)

Jogging libre : mardi de 18 h 30 à 20 h et samedi de 8 h 30 à 10 h 30

Horaire sujet à changement, consultez le calendrier au villedemont-tremblant.qc.ca

PATINOIRE EXTÉRIEURE

625, rue Cadieux
Patinoire asphaltée à l'arrière de l'aréna

TENNIS MUNICIPAL

Îlot institutionnel (cours des écoles entre les rues Charbonneau et Labelle).

L'accès est gratuit et vous devez réserver votre plage horaire (1 heure à la fois) sur le formulaire prévu à cet effet qui se trouve sur le terrain.

HORAIRE

Jusqu'au 23 juin : lundi au vendredi, de 18 h à 22 h 30; samedi et dimanche, de 8 h à 22 h 30

Du 24 juin au 23 août : lundi au dimanche, de 8 h à 22 h 30

PLAGES

LAC MERCIER

Du 21 juin au 7 septembre, de 10 h à 18 h

Tarifs :

0 à 6 ans	Gratuit
7 à 12 ans	3 \$
13 ans et plus	6 \$
Avec carte <i>Citoyen / Citoyenne Mont-Tremblant</i>	
	Gratuit

Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés par une personne responsable.



PARC-PLAGE DE STATION MONT TREMBLANT

Détenteurs de la carte *Citoyen / Citoyenne Mont-Tremblant* et invités de Station Mont Tremblant seulement.

DOMAINE SAINT-BERNARD / LAC RAYNAUD

Du 20 juin au 6 septembre, de 10 h à 18 h

Tarifs :

16 ans et plus	5 \$
Avec la carte <i>Citoyen / Citoyenne Mont-Tremblant</i>	
	Gratuit

LES CHIENS SONT INTERDITS SUR LES TROIS SITES.



Parc national du Mont-Tremblant

Accès **GRATUIT** au parc national du Mont-Tremblant pour les détenteurs de la carte *Citoyen / Citoyenne Mont-Tremblant*.
Détails au villedemont-tremblant.qc.ca

Suivez la Ville de Mont-Tremblant sur





PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Les citoyens sont les bienvenus aux séances du conseil et peuvent profiter de deux périodes de questions. La première est consacrée uniquement aux points à l'ordre du jour de la séance en cours, excluant la correspondance, et la seconde période porte sur n'importe quel sujet. Veuillez prendre note que l'ordre du jour est disponible au villede-mont-tremblant.qc.ca vers 15 h, le jour même du conseil.

TOWN COUNCIL MEETINGS

Residents are welcome and may take advantage of the two question periods. The first question period focuses on questions related to topics on the council's agenda for the meeting. The second question period is for questions on any subject. Please note that the meeting agenda is available at villede-mont-tremblant.qc.ca, at around 3 p.m. on the day that council meets.

Juin / June

Dim Sun	Lun Mon	Mar Tue	Mer Wed	Jeu Thu	Ven Fri	Sam Sat
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Juillet / July

Dim Sun	Lun Mon	Mar Tue	Mer Wed	Jeu Thu	Ven Fri	Sam Sat
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Août / August

Dim Sun	Lun Mon	Mar Tue	Mer Wed	Jeu Thu	Ven Fri	Sam Sat
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

**LES SÉANCES DES
CONSEILS MUNICIPAL ET
D'AGGLOMÉRATION
ONT LIEU LE MÊME SOIR
À 19 H**
HÔTEL DE VILLE / SALLE DU CONSEIL
CITY HALL - COUNCIL ROOM
7:00 P.M.
(1145, RUE DE SAINT-JOVITE)

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter les procès-verbaux des séances du conseil municipal et d'agglomération des années 2000 à 2015 au villede-mont-tremblant.qc.ca sous la rubrique Ville de Mont-Tremblant / Conseil municipal / Procès-verbaux.

HEURES D'OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX

DU LUNDI AU VENDREDI

8 H 30 À MIDI ET DE 13 H À 16 H 30

Afin de bien servir nos citoyens, la réception de l'hôtel de ville demeure ouverte entre midi et 13 h.

LE SAMEDI DE 9 H À MIDI

Le Service de la culture et des loisirs **EST OUVERT**
1145, rue de Saint-Jovite

CONGÉS FÉRIÉS

FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

Les bureaux municipaux seront fermés le mercredi 24 juin

FÊTE DU CANADA

Les bureaux municipaux seront fermés le vendredi 3 juillet

FÊTE DU TRAVAIL

Les bureaux municipaux seront fermés le lundi 7 septembre

HORAIRE DES BIBLIOTHÈQUES

SAMUEL-OUIMET

1147, rue de Saint-Jovite

819-425-8614, poste 2700

biblio.samuel-o@villede-mont-tremblant.qc.ca

DU COUVENT

1875, chemin du Village

819-425-8614, poste 2703

biblio.couvent@villede-mont-tremblant.qc.ca

12 h à 17 h

Dimanche

Fermé

Fermé

Lundi

Fermé

9 h à 17 h

Mardi

14 h à 17 h

13 h à 17 h

Mercredi

Fermé

9 h à 21 h

Judi

9 h 30 à 11 h 30

9 h à 21 h

Vendredi

12 h à 16 h

9 h à 15 h

Samedi

14 h à 17 h

SERVICE INTERNET GRATUIT DISPONIBLE AUX DEUX BIBLIOTHÈQUES

NOUVEAU : une chute à livres est maintenant accessible à la bibliothèque du Couvent. Elle est située à l'entrée du guichet automatique.



Réseau sans fil pour ordinateurs portables disponible à l'hôtel de ville, à la bibliothèque Samuel-Ouimet, à l'aréna et à la Place de la Gare.

Urgence	9-1-1
Centre antipoison	1 800 463-5060
Hôtel de ville	819-425-8614
Police (administration)	819-425-2723
Incendie (administration)	819-425-8614, poste 2800
Cour municipale	819-425-8614, poste 2316
Aréna de Mont-Tremblant	819-425-5517
Bibliothèque Samuel-Ouimet	819-425-8614, poste 2700

Bibliothèque du Couvent	819-425-8614, poste 2703
Bureaux touristiques	819-425-3300 Centre-ville
	819-425-2434 Le Village
Place de la Gare	819-429-5529
Chambre de commerce	819-425-8441
Chenils	819-425-2723
	Centre-ville et Le Village
Domaine Saint-Bernard	819-425-3588